



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Etaient présents : JOLY Olivier - CHABANNY Jean-Paul - LE GALL Nathalie - LAURENDON Alain - POYET Ghyslaine - MATHEVET François - DAUPHIN Béatrice - FRANÇON René - DE VILLOUTREYS Catherine - BLOIN Christophe - JOANNEZ Paul - GUYONY Jean-Pierre - GRANGE Pierre - DE MARTIN DE VIVIES Annie - SIENNAT Jocelyne - PELOUX Pascale - BERTHEAS Alain - GIBERT Christine - TIFFET Olivier - HULAIN Pascale - BENEVENT René - SAGNARD Jérôme - ROSNOBLET Sylvie - DESFETES Françoise - FALL-EXBRAYAT Bineta - TAVITIAN Carole - DUFOUR Alexandra - CHOSSY Jean-Baptiste - GARDE Michel - ~~CRONEL Catherine~~ - OLLE Carole - CHARPENAY Georges - FAURE Marie-José

Absents excusés : CRONEL Catherine - FAURE Marie-José

Pouvoir de : CRONEL Catherine à OLLE Carole
FAURE Marie-José à CHARPENAY Georges

Lesquels font la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance débute à 19 heures 15.

Installation du Conseil Municipal

Monsieur Alain LAURENDON, Maire sortant, a procédé à l'appel des Conseillers Municipaux nouvellement élus, conformément aux résultats du scrutin du 23 mars dernier, et les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Monsieur Paul JOANNEZ, doyen d'âge, a pris la présidence de la séance.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Jocelyne SIENNAT a été désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Constitution du bureau

Mesdames Alexandra DUFOUR et Nathalie LE GALL, Messieurs Jean-Baptiste CHOSSY et François MATHEVET ont été désignés assesseurs.

Election du Maire

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
c. à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral :	1
d. reste, pour le nombre des suffrages exprimés [b - c]:	32
e. majorité absolue :	17

Ont obtenu :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
1) JOLY Olivier	27	Vingt sept
2) OLLE Carole	5	cinq

Monsieur Olivier JOLY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Il remercie l'assemblée de la confiance accordée et préside alors la séance.

Détermination du nombre d'adjoints

Par 28 voix « pour » et 5 abstentions, le Conseil Municipal a décidé de fixer le nombre d'adjoints à 9.

Election des adjoints

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-7-2 du CGCT a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints.

Chaque conseiller municipal, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33

- c. à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 5
d. reste, pour le nombre des suffrages exprimés [b - c]: 28
e. majorité absolue : 15

Ont obtenu :

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
1) Jean-Paul CHABANNY	28	Vingt huit

Ont été proclamés Adjointes et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Jean-Paul CHABANNY. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1^{er} adjoint : Jean-Paul CHABANNY
2^{ème} adjoint : Nathalie LE GALL
3^{ème} adjoint : Alain LAURENDON
4^{ème} adjoint : Ghyslaine POYET
5^{ème} adjoint : François MATHEVET
6^{ème} adjoint : Béatrice DAUPHIN
7^{ème} adjoint : René FRANCON
8^{ème} adjoint : Catherine DE VILLOUTREYS
9^{ème} adjoint : Christophe BLOIN

Election du Maire Délégué de la Commune associée

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2113-22 du CGCT dans sa rédaction antérieure, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire Délégué de la commune associée. Chaque conseiller municipal, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- f. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
g. nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
h. à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 1
i. reste, pour le nombre des suffrages exprimés [b - c]: 32
j. majorité absolue : 17

Ont obtenu :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
1) Paul JOANNEZ	27	Vingt sept
2) Michel GARDE	5	cinq

Monsieur Paul JOANNEZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire délégué, et a été immédiatement installé.

Fin de séance à 19h55

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 10 avril 2014 à 19 heures 15